

Happy Happy

Opéra en un acte pour soprano, chœur mixte, orchestre et électronique
De Mathis Nitschke

Création mondiale

Direction musicale Arno Waschk
Conception et lumières Urs Schönebaum
Musicien électronique Mathis Nitschke
Chef des Chœurs Noëlle Geny

Soprano Karen Vourc'h

Chœurs de l'Opéra national Montpellier Languedoc-Roussillon
Orchestre national Montpellier Languedoc-Roussillon

Nouvelle production

Opéra Comédie
mercredi 19, jeudi 20, vendredi 21 novembre à 20h
samedi 22 novembre à 15h

Durée du spectacle : 1 h sans entracte

Happy Happy

An operatic song-cycle with party

Il n'y a pas d'alternative. Le débat public est sous le sceau du fatalisme. Il n'y a plus d'autre objectif que celui des restrictions universelles. L'économie, le climat, la surpopulation – à chaque tournant guette la catastrophe suivante. Les médias modernes nous alimentent minute par minute en mauvaises nouvelles. Nous pensons devoir agir, mais nous nous sentons impuissants. Nous réduisons notre champ d'action. Nous cessons d'exiger quoi que ce soit. Nous rentrons dans notre coquille. Il manque le lien que constitueraient des valeurs autres qu'économiques. Que pourrions-nous faire ?

Happy Happy nous montre une société où c'est l'efficacité qui est devenue la valeur déterminante. Il s'agit de favoriser au plus tôt la formation des synapses, la scolarité se raccourcit, les études doivent devenir utiles, le travail est mieux organisé. La musique et les muses ont perdu leur liberté d'esprit ainsi que leur innocence joueuse et se voient réduites à de simples fonctions à remplir : elles servent à apprendre plus efficacement, à communiquer plus efficacement, à se détendre plus efficacement, à procurer plus efficacement un vécu. La musique a perdu sa valeur en soi. La vie aussi, peut-être ?

Happy Happy rassemble, dans une espèce de cabinet des merveilles, des impressions, des citations et des scènes pour se faire plaider de l'autonomie et la co-humanité. Remontant aux origines du théâtre grec, la pièce est écrite pour une chanteuse et un chœur, et explore la relation entre individu et foule. Il s'avère que le chant individuel de la personne se perd dans la rage de la foule à faire la fête. Et la vie continue, « Happy Happy ».

Mathis Nitschke, compositeur et auteur du livret

Tous droits réservés, diffusion limitée et gratuite à l'usage pédagogique

A propos de l'œuvre

Interview de Mathis Nitschke (extraits)

Opéra Orchestre national Montpellier : *Happy Happy* est votre deuxième collaboration avec l'opéra de Montpellier. Quels sont vos souvenirs de cette première expérience ? A-t-elle influé sur la création de *Happy Happy* ?

Mathis Nitschke : Mais bien sûr ! Le travail sur *Jetzt* a été une expérience formidable, j'ai eu le sentiment que toute l'équipe portait le projet. En plus du remarquable orchestre, le chœur m'a beaucoup impressionné. Non seulement, il a fallu s'approprier un texte allemand complexe mais également répondre à de fortes exigences scéniques qu'ils ont maîtrisées avec beaucoup de bravoure et d'enthousiasme. Un ami, metteur en scène et fort d'une longue expérience au sein de grands opéras, disait que quel que soit l'opéra, il n'aurait jamais osé cette aventure. De ce fait, *Happy Happy* est devenu avant tout un spectacle dédié au chœur.

OONM : Vous avez vous-même écrit le livret de cet opéra. Pourriez-vous nous en dire quelques mots ?

MN : C'est un montage réunissant une multitude de sources, indépendantes les unes des autres, et agencées de manière subjective. Des impressions, bribes et commentaires, de notre monde tel qu'il est se mêlent à des considérations romantiques sur la nature et à de la poésie contemporaine. Tous les jours, nous sommes bombardés de mauvaises nouvelles, qui devraient nous faire peur et nous forcer à renverser le cours des événements. Et pourtant, nous restons prostrés, largement dépassés au niveau individuel par l'ampleur des catastrophes, qu'il s'agisse des banques, du système social ou – pire encore et bien plus concret – du changement climatique. Le point de départ de ma recherche fut l'appel « Indignez-vous ! » de Stéphane Hessel. J'étais curieux de voir si l'opéra pouvait également être un lieu d'indignation. *Happy Happy* est devenu un récital frénétique de chant musico-théâtral, visant à cerner un sentiment bien spécifique à travers 15 chants : le sentiment d'être livré à soi-même, impuissant face à un monde dans lequel seul le profit a le droit d'exister. La scène centrale est un tribunal, où l'accusée doit se défendre parce qu'elle n'a pas rempli son obligation de mourir. Cette obligation entre en vigueur à partir du moment où l'on coûte à la société plus qu'on ne lui rapporte. Si on fait abstraction de tout argument moral dérangeant, ceci pourrait être une solution efficace à tous les problèmes de nos systèmes sociaux. J'ai l'impression que notre société se dirige exactement vers ce genre d'ordre amoral.

OONM : Et la musique ?

MN : Tout comme le texte est un amalgame de multiples sources, la musique se compose elle aussi des ressources de l'histoire de la musique et de notre environnement quotidien. Je me sens plus DJ que compositeur héritier de traditions. Seules les répliques poétiques sont conçues dans la lignée du compositeur « ordinaire ». Tout comme dans *Jetzt*, je vais à nouveau utiliser beaucoup de microphones et d'électronique. La composition de l'orchestre est en déséquilibre : une petite formation d'instruments à cordes doit s'imposer contre des cuivres surpuissants, ce qui n'est possible qu'au moyen d'une amplification électro-acoustique, que j'utilise également pour créer des effets.

[...]

OONM : Quel rapport entre *Happy Happy* et *Jetzt* ?

MN : À un moment au cours de l'écriture de *Happy Happy*, je me suis fait la réflexion que cette pièce pourrait tout à fait être interprétée et jouée comme l'acte 2 de *Jetzt*. *Jetzt* nous parle de l'histoire de l'utilisation de la langue et pose donc la question de comment l'Homme a pu se décrire et décrire son environnement à travers les époques passées. Cette écriture de l'histoire se termine avec l'expression de « l'objet chevelu » de Bruno Latour : il s'agit d'objets qui promettent au premier abord une solution simple, mais qui, lors d'une analyse plus poussée, révèlent des problématiques de plus en plus complexes. Par exemple, l'énergie nucléaire qui jadis promettait de l'énergie peu chère et écologique et qui montre depuis de plus en plus clairement qu'elle est économiquement et écologiquement incontrôlable. *Happy Happy* s'appuie là-dessus et reflète notre monde actuel dans ses paradoxes et son manque de réflexion imposés politiquement et économiquement. Il n'y a pas de place pour réfléchir et discuter de systèmes et d'alternatives car nous devons en permanence réagir à diverses crises. Et là se trouve une chanteuse qui, dans l'absolu, ne souhaite rien faire d'autre que de chanter. Dans notre monde qui n'aspire qu'à l'efficacité, ce désir semble relever de la pure utopie. Je voudrais bien montrer

dans un troisième opéra que l'utopie est possible et positive. Cet opéra pourrait alors être considéré comme le troisième volet du triptyque. Une histoire sur l'amour inconditionnel. Idéalement, les trois parties se succèderaient au cours d'une longue soirée.

[...]

Tous droits réservés, diffusion limitée et gratuite à l'usage pédagogique

Petite chronologie partielle

Le temps de Mathis Nitschke

QUOI POUR NITSCHKE ?

QUOI POUR LE RESTE DU MONDE ?

- | | | |
|------|--|--|
| 1973 | Mathis Nitschke naît à Munich. | Le « choc pétrolier » ouvre une nouvelle crise dans les pays industrialisés. |
| 2007 | Mathis Nitschke compose la musique du film <i>La possibilité d'une île</i> de Michel Houellebecq. | Nicolas Sarkozy est élu Président de la République française et on fête le centenaire de la naissance d'Hergé, créateur des <i>Aventures de Tintin</i> . |
| 2009 | Il compose la musique pour l'adaptation au théâtre du roman de Hans Fallada, <i>Little Man, what new ?</i> | Aux Etats-Unis, le film <i>Slumdog Millionnaire</i> , de Danny Boyle remporte 8 Oscars et en France, le RMI laisse la place au RSA. |
| 2010 | Il élabore un projet musical, <i>Anthropogen gestörter Wuchsplatz</i>, qui rassemble musiciens de tango argentins, de jazz européen et musiciens classiques | La France remporte 11 médailles aux Jeux Olympiques d'hiver de Vancouver et est éliminée dès le premier tour du mondial de foot en Afrique du Sud. L'Inde promulgue une loi visant à rendre l'école obligatoire et gratuite pour tous. |
| 2012 | Mathis Nitschke crée <i>Jetzt</i> à Montpellier. | Jean Dujardin devient le premier acteur français à remporter l'Oscar du meilleur acteur et François Hollande est élu Président de la République française. |
| 2014 | Il crée <i>Happy Happy</i> à Montpellier. | La Pakistanaise Malala Yousafzai, 17 ans, et l'Indien Kailash Satyarthi, 60 ans, reçoivent le prix Nobel de la paix « pour leur combat contre l'oppression des enfants et des jeunes et pour le droit de tous les enfants à l'éducation ». |